

**Commune de RUTALI (Haute-Corse)**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Etude de Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN

Notaire associé à BASTIA (Haute-Corse) Villa Henri, Impasse Capanelle

Successeur de l'étude MINGALON du 8 rue Miot.

Successeur de l'étude de Maîtres Jacques POGGI & Sandrine POGGI-GONDOUIN

Suivant acte reçu par Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN, notaire associé, le 8 janvier 2020, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, du chef de :

**Madame Victoire RATTI**, de son vivant, épouse de Monsieur Roger PROVO.

Née à RUTALI (Haute-Corse) le 21 juillet 1922.

Décédée à MARSEILLE (Bouches du Rhône) le 22 avril 1992.

**DESIGNATION**

**Sur la commune de RUTALI (Haute-Corse) lieudit « Pardinelli ».**

Une parcelle de terre

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
B	1186	PARDINELLI		29	14

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

POUR AVIS

Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN

Notaire